

NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe Sovitrat place l'environnement au cœur de ses process métier.

Relativement à des activités industrielles, notre impact environnemental est limité ; néanmoins, nous nous employons à développer une éthique importante relativement au respect de l'environnement en nous efforçant de réduire notre impact écologique et en mobilisant en priorité nos collaborateurs permanents et intérimaires, mais aussi en impliquant progressivement nos parties prenantes externes.

Dans le cadre de son engagement environnemental, le groupe Sovitrat s'engage à :

1. Réduire la consommation de papier dans l'entreprise :
 - Papier brouillon, impression R/V, envoi par email, évitement des impressions...
 - Dématérialisation des contrats et des différents documents de suivi

2. Agir pour le recyclage des déchets dans l'entreprise et chez les clients :
 - Papier
 - Cartouches d'impression
 - Carton
 - Plastiques

3. Diminuer l'impact environnemental impliqué par les déplacements de ses permanents et intérimaires en incitant, en collaboration avec nos clients :
 - à l'utilisation des transports en commun,
 - au covoiturage,
 - à la planification des déplacements des permanents et des intérimaires,
 - à l'organisation de conférences téléphoniques et de visioconférences,

4. Mobiliser l'ensemble de son personnel intérimaire et permanent à l'environnement ainsi qu'aux chantiers durables

Fait à Lyon le 23/01/2017,
Patrice ARTIGUE – *Directeur Général.*